

**Procès-verbal de la réunion de planification annuelle du conseil municipal de la ville de Bouctouche, tenue en la salle du conseil, le mardi 17 décembre 2013 à 18h00.**

**PROCÈS-VERBAL**

**Présence :**  
**Aldéo Saulnier, maire**  
**Roland Fougère, maire suppléant**  
**Pauline Hébert, conseillère**  
**Mike LeBlanc, conseiller**  
**Oscar LeBlanc, conseiller**  
**André J. Cormier, directeur général, greffier**  
**Emilie Daigle, stagiaire en loisirs**  
**Yvon McDonald, résidant**

**1. Ouverture officielle de la séance.**

Le maire, Aldéo Saulnier, ouvre officiellement la séance à 18h00 et salue les personnes présentes.

**2. Adoption de l'ordre du jour.**

**13-212 : ROLAND FOUGÈRE / MIKE LEBLANC**

que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE**

### 3. Liste des propositions – planification 2014.

#### Rapport du directeur du département des services administratifs, développement économique, financiers et urbanismes, le maire Aldéo Saulnier.

a) que la rémunération du conseil municipal en 2014 soit:

Réunion ordinaire:	<b><u>2014</u></b>
Maire	200\$
Maire suppléant	200\$
Conseiller.ère	200\$
Réunion extraordinaire :	
Maire	100\$
Maire suppléant	100\$
Conseiller.ère	100\$
Jour:	
Maire	150\$
Maire suppléant	150\$
Conseiller.ère	150\$
Année:	
Maire	6 000\$
Maire suppléant	4 400\$
Conseiller.ère	4 000\$

- b) que la Ville de Bouctouche inc. réserve en 2014 un montant de 7 000\$ pour les cotisations et abonnements aux organismes/associations.
- c) que la Ville de Bouctouche inc. contribue en 2014 un montant de 1000\$ envers la phase 2 du jardin communautaire de l'école Clément-Cormier.
- d) que l'on réserve en 2014 un montant de 2 500\$ pour une réception publique de Noël.
- e) que l'on réserve en 2014 un montant de 22 000\$ envers les dépenses de congrès et délégation.
- f) que la Ville de Bouctouche inc. contribue en 2014 un montant de 20 000\$ au Pays de la Sagouine.

- g)** que la Ville de Bouctouche inc. contribue en 2014 une somme de 2 000\$ envers les bourses d'études, soit 4 bourses d'études d'un montant de 500\$ chacune.
- h)** que la Ville de Bouctouche inc. réserve une somme de 69 191\$ pour le budget 2014 de la Commission de services régionaux #6.
- i)** que la Ville de Bouctouche inc. réserve en 2014 une somme de 4 000\$ pour le centre-ville de Bouctouche.
- j)** que la Ville de Bouctouche inc. réserve en 2014 un montant de 17 000\$ pour le développement économique de la municipalité.
- k)** que la Ville de Bouctouche inc. réserve en 2014 une somme de 15 760\$ pour les dépenses du Centre d'information aux visiteurs.
- l)** que la Ville de Bouctouche inc. réserve en 2014 un montant de 10 000\$ pour du Marketing & Promotion.
- m)** que la Ville de Bouctouche inc. réserve en 2014 une somme de 5 000\$ envers l'entretien des sentiers.
- n)** que le prix pour un terrain situé sur l'avenue des Vétérans pour l'année 2014 soit :

32 000\$ + TVH avec agent immobilier (lots situés sur côté sud de la rue)  
30 000\$ + TVH sans agent immobilier (lots situés sur côté sud de la rue)  
37 400\$ + TVH avec agent immobilier (lots situés sur côté nord de la rue)  
35 400\$ + TVH sans agent immobilier (lots situés sur côté nord de la rue)

- o) que la masse salariale totale des employé(e)s de la Ville de Bouctouche pour l'année 2014 soit :

Employé(e)s à temps plein

Anna Allain  
Daniel Allain  
Géraldine Allain  
Rose-Marie Allain  
Brigitte Basque  
David Bourque  
Gary Carroll  
Maurice Collette  
André J. Cormier  
Gérald Cormier  
Luc Cormier  
Maria Cormier  
Guy Léger  
Gérald Mills  
Mario Poirier  
Denny Richard  
Joanne Savoie

Total des salaires pour les employé(e)s à temps plein 699 000\$

Employé(e)s à temps partiel

Annette Allain  
Claude Allain  
Claudette Allain  
Claudine Cormier  
Mathieu Cormier  
Laurie Hébert  
Louise Hébert  
Della Lacenaire  
Michel LeBlanc  
Noëlla LeBlanc  
Monique Maillet  
Marie-Thérèse Richard  
Jonathan Savoie

Total des salaires pour les employé(e)s à temps partiel et occasionnels  
140 000\$.

- p) que les réunions régulières du conseil municipal demeurent le 3<sup>e</sup> mardi de chaque mois. La réunion débutera à 19h00.
- q) que le taux de taxe municipale pour l'année 2014 demeure 1,1675\$ du cent dollars d'évaluation.
- r) que les taux mensuels pour les baux existants entre la Ville de Bouctouche inc. et ses locataires pour l'année 2014, soient:

**Taux mensuels - 2014**

**Hôtel de ville – Centre J. K. Irving:**

C.A.D.K. – Bail de 5 ans (octobre 2011 à octobre 2016) Locaux 202, 203, 204, 206, 207, 209, 210, 211, 212 et 213	2 469,00\$ + TVH = 2 789,97\$
Commission des déchets solides de Kent Bail de 5 ans (octobre 2011 à octobre 2016) Local 116	273,00\$ + TVH = 308,49\$
Chambre de Commerce Local 112 & frais d'internet	158,05\$ + TVH = 178,60\$
Rinkside Sports – Bail de 3 ans (septembre 2013 à mai 2016) Local 138	150,00\$ + TVH = 169,50\$ (septembre, avril et mai) 300,00\$ + TVH = 339,00\$ (octobre à mars)

**Ancien édifice municipal:**

Alphabétisation NB / Kent-Sud Réception & Locaux 1 & 2	707,96\$ + TVH = 800,00\$
Michel et Carmen Allard Ancienne salle du conseil	530,97\$ + TVH = 600,00\$
MADD Kent Local 205	133,00\$ + TVH = 150,29\$

**Ancien Bureau de Poste:**

District scolaire  
Sous-sol

Gratuit

**13-213 : OSCAR LEBLANC / ROLAND FOUGÈRE**

que l'on adopte toutes les résolutions du département des services administratifs, développement économique, financiers et urbanismes.

**ADOPTÉE**

**Rapport du directeur du département des services d'incendies, sécurité et protection, le conseiller responsable Oscar LeBlanc.**

- a) que la rémunération des pompiers pour l'année 2014 soit:
- |              |                                    |   |
|--------------|------------------------------------|---|
| Chef pompier | 1 200\$ par année                  | (déboursé avant le 10 décembre de l'année en cours) |
| Pompiers     | 10,00\$/heure<br>(salaire minimum) | (déboursé avant le 10 décembre de l'année en cours) |
- b) que la Ville de Bouctouche inc. réserve en 2014 une somme de 20 000\$ pour l'équipement et les matériaux des pompiers.
- c) que la Ville de Bouctouche inc. réserve en 2014 une somme de 3 000\$ pour l'entraînement des pompiers.
- d) que la Ville de Bouctouche inc. réserve en 2014 une somme de 5 000\$ envers le système de communication des pompiers.
- e) que la Ville de Bouctouche inc. réserve en 2014 une somme de 6 000\$ pour le service de répondeur 911.
- f) que la Ville de Bouctouche inc. réserve en 2014 une somme de 370 000\$ pour les services policiers.
- g) que la Ville de Bouctouche inc. réserve en 2014 une somme de 30 000\$ pour les frais d'administration de la G.R.C.
- h) que la Ville de Bouctouche inc. réserve en 2014 une somme de 5 000\$ envers les frais de détention et garde de prison.
- i) que la Ville de Bouctouche inc. réserve une somme de 7 500\$ pour les dépenses de circulation pour l'année 2014.

**13-214 : OSCAR LEBLANC / PAULINE HÉBERT**

que l'on adopte toutes les résolutions du département des services d'incendies, sécurité et protection.

**ADOPTÉE**

**Rapport du directeur du département des services de transport, le maire suppléant Roland Fougère.**

- a) que la Ville de Bouctouche inc. réserve en 2014 un montant de 70 000\$ envers l'asphaltage, le rapiéçage et tout entretien d'été.
- b) que la Ville de Bouctouche inc. réserve en 2014 un montant de 10 000\$ pour le marquage des rues.
- c) que la Ville de Bouctouche inc. réserve en 2014 un montant de 30 000\$ envers les dépenses de trottoirs.
- d) que la Ville de Bouctouche inc. réserve en 2014 un montant de 225 000\$ pour le déblaiement de la neige et 40 000\$ pour le coût du sel.
- e) que la Ville de Bouctouche inc. réserve en 2014 un montant de 9 550\$ envers les dépenses du déblaiement de la neige des trottoirs.
- f) que le taux pour les frais de connexion pour les égouts pluviaux demeurent 350\$ en 2014.

**13-215 : ROLAND FOUGÈRE / MIKE LEBLANC**

que l'on adopte toutes les résolutions du département des services de transport.

**ADOPTÉE**



**Rapport du directeur du département des services des loisirs, sports et affaires culturelles, la conseillère, Pauline Hébert.**

- a) que les taux de location de la glace pour une heure pour la saison 2014-2015 soient comme suit :

Taux régulier

Du matin jusqu'à 19h00  
(jours de la semaine) 123,89\$ + taxe = 140,00\$

"Prime time"  
après 19h00 (jours de la semaine et  
après 15h00 les fins de semaine) 150,44\$ + taxe = 170,00\$

Conseil récréatif

(Hockey mineur et Lames d'argent)

Du matin jusqu'à 19h00 123,89\$ + taxe = 140,00\$

"Prime time" après 19h00 150,44\$ + taxe = 170,00\$

N. B. (1 heure de glace = 50 minutes de glace et 10 minutes pour nettoyage).

- b) que le taux de location du Forum pour les activités hors saison en 2014 soit comme suit :

organisation à but non lucratif (intérieur de la municipalité)	250\$ plus taxe	plus dépôt de dommage 250\$
---	-----------------	--------------------------------

organisation à but non lucratif (extérieur de la municipalité)	500\$ plus taxe	plus dépôt de dommage 500\$
---	-----------------	--------------------------------

organisation privée (intérieur de la municipalité)	500\$ plus taxe	plus dépôt de dommage 500\$
---	-----------------	--------------------------------

organisation privée (extérieur de la municipalité)	1 000\$ plus taxe	plus dépôt de dommage 1 000\$
---	-------------------	----------------------------------

- c) que le taux de location de l'aréna au Centre J. K. Irving pour faire des activités soit comme suit en 2014:

Taux de base (courant électrique et taxe incluse)

Aréna 3 000,00\$/jour

Équipement (taxe incluse)

Plancher pour couvrir patinoire	1 000,00\$
Estrade (40' x 60' maximum)	500,00\$
Barricades pour estrade	10,00\$/section
Location de chaises	250,00\$/chaque événement
Location de tables	5,00\$/chacune
Enlèvement des bandes (Nord/Sud)	750,00\$
(au complet)	1 200,00\$
Enlèvement de la glace	10 000,00\$
Enlèvement des bandes	25,00\$/section
Opérateur de chariot élévateur	50,00\$/heure
Opérateur du tableau de pointage électronique	25,00\$/heure
Rideaux pour arrière scène (35'haut x 150'large)	100,00\$

Service de billetterie

Vendeurs de billets	15,00\$/heure
Frais de service sur billet vendu	4,00\$/billet
Frais de carte de crédit	3% des ventes par carte de crédit
SOCAN	3% des profits nets

Personnel

Placiers	17,00\$/heure
Sécurité	17,00\$/heure
Préposés aux salles de toilettes	17,00\$/heure
Superviseur des techniciens d'événement	21,00\$/heure
Technicien d'événement	19,00\$/heure
Préposés au nettoyage/entretien	17,00\$/heure
Électricien	37,00\$/heure
Préposé aux premiers soins	30,00\$/heure

- d) que le taux pour les logos sur la glace demeure 500\$ par année en 2014.

- e) que le taux pour les enseignes illuminées au Centre J. K. Irving en 2014 soit 1 000\$ par année.

f) que les taux de location pour la Salle Guy A. Richard soient comme suit en 2014:

Salle A	200\$ (taxe incluse)
Salle B	200\$ (taxe incluse)
Salle C	300\$ (taxe incluse)
Salle A, B & C	600\$ (taxe incluse)

g) que le taux de location pour les salles de conférences en 2014 demeure 25,00\$/heure taxe incluse.

h) que la Ville de Bouctouche inc. réserve en 2014 un montant de 10 000\$ pour l'entretien des installations sportives et récréatives.

i) que la Ville de Bouctouche inc. contribue en 2014 un montant de 3 400\$ pour le budget 2014 de la bibliothèque de Bouctouche et que l'on réserve une somme de 4 565\$ envers l'achat d'équipements et matériaux informatiques.

j) que la Ville de Bouctouche inc. fasse en 2014 un don d'un montant de 5 000\$ au Musée de Kent. La contribution de la Ville de Bouctouche inc. sera remise lors de la réception du rapport financier 2013.

k) que la Ville de Bouctouche inc. réserve en 2014 un montant de 2 000\$ pour le Carnaval Flocon Magique.

l) que la Ville de Bouctouche inc. réserve en 2014 un montant de 10 000\$ pour le Festival des Mollusques.

m) que la Ville de Bouctouche inc. réserve la somme de 5 000\$ pour la Fête du 15 août 2014.

n) que la Ville de Bouctouche inc. réserve en 2014 un montant de 1 000\$ pour la Fête du Canada.

o) que la Ville de Bouctouche inc. contribue en 2014 un montant de 1 000\$ pour les activités musicales (Gros Tyme) au centre-ville de Bouctouche.

p) que la Ville de Bouctouche inc. réserve en 2014 un montant de 1 000\$ pour le Marché des Fermiers.

q) que la Ville de Bouctouche inc. contribue en 2014 un montant de 2 500\$ pour le Festival de la Folie des Arts.

- r) que la Ville de Bouctouche inc. réserve en 2014 un montant de 500\$ pour le Comité de Jumelage, soit le même montant que le Village de Saint-Antoine. La contribution de la Ville de Bouctouche inc. sera remise lors de la réception du rapport financier 2013.
- s) que la Ville de Bouctouche inc. réserve en 2014 un montant de 4 000\$ envers la Société canadienne du cancer pour leur activité du Relais pour la vie à Bouctouche en plus du service des employés.
- t) que la Ville de Bouctouche inc. contribue en 2014 un montant de 4 000\$ envers les dépenses du ramassage des déchets du Vestiaire St-Jean-Baptiste.
- u) que la Ville de Bouctouche inc. contribue en 2014 un montant de 500\$ envers le défilé de Noël.
- v) que la Ville de Bouctouche inc. réserve en 2014 un montant de 500\$ envers la Société de Saint-Vincent de Paul.
- w) que la Ville de Bouctouche inc. contribue en 2014 un montant de 1 000\$ aux Cadets de l'Aviation 763 Bouctouche à condition qu'ils participent aux parades annuelles de Bouctouche.
- x) que la Ville de Bouctouche inc. contribue en 2014 un montant de 500\$ envers Jeunesses Musicales.
- y) que la Ville de Bouctouche inc. réserve en 2014 un montant de 500\$ pour Hospice Sud-Est Inc.

**13-216 :      PAULINE HÉBERT / MIKE LEBLANC**

que l'on adopte toutes les résolutions du département des services des loisirs, sports et affaires culturelles.

**ADOPTÉE**

**Rapport du directeur du département des services de l'hygiène, des égouts et de l'eau, le conseiller responsable Mike LeBlanc.**

- a) que la Ville de Bouctouche inc. budgétise en 2014 un montant de 33 000\$ pour le ramassage des ordures.
- b) que la Ville de Bouctouche inc. budgétise en 2014 un montant de 133 000\$ pour le traitement des déchets solides.
- c) que la Ville de Bouctouche inc. budgétise en 2014 un montant de 11 000\$ pour les campagnes d'embellissements.
- d) que la Ville de Bouctouche inc. budgétise en 2014 un montant de 2 000\$ envers la formation et perfectionnement du système d'égout.
- e) que les branchements d'eau et d'égout effectués dans la ville de Bouctouche en 2014 demeurent à 350\$ chacun.
- f) que le taux aux usagés en 2014 pour le service d'égout demeure à 220\$ l'unité.
- g) que la Ville de Bouctouche inc. budgétise en 2014 un montant de 2 000\$ envers la formation et perfectionnement du système d'eau.
- h) que le taux aux usagés en 2014 pour le service d'eau demeure à 170\$ l'unité.
- i) que l'on réserve en 2014 un montant de 12 500\$ pour le partage des coûts entre la municipalité et le promoteur en ce qui concerne le développement des subdivisions à l'intérieur des municipalités, soit de payer 50% de la construction de la ligne d'eau d'une subdivision n'incluant pas les frais d'ingénierie.

**13-217 : MIKE LEBLANC / OSCAR LEBLANC**

que l'on adopte toutes les résolutions du département des services de l'hygiène, des égouts et de l'eau.

**ADOPTÉE**

#### **4. Affaires nouvelles.**

La stagiaire en loisirs Emilie Daigle fait part qu'elle termine son stage de quinze semaines avec le directeur en loisirs Luc Cormier. Elle indique qu'elle a travaillé sur trois gros projets, en premier elle a travaillé sur le Club de marche, ils ont mis un registre pour permettre aux participant(e)s d'inscrire leur nom et de mettre le nombre de km, tours et heures. En deuxième, elle a travaillé avec le Club Dynamique en collaboration avec la Bibliothèque publique Gérald-Leblanc, qui a lieu de novembre à mars, elle indique que les jeunes vont faire du bricolage, voir des films, jouer des jeux, etc. En dernier, elle a organisé cette année l'activité de « Biggest Loser » du 28 septembre au 7 décembre dernier. Elle fait part que l'activité était en couple et qu'elle a eu un groupe de vingt-deux personnes. Aussi, il y avait des prix de participation et les participants et participantes ont aimé l'activité.

Mademoiselle Daigle remercie le conseil pour l'avoir accueillie à Bouctouche et pour lui avoir permis de faire son stage ici.

Le maire et le conseil remercient Mademoiselle Daigle pour son service ici à Bouctouche.

#### **5. Levée de l'assemblée.**

**13-218 : MIKE LEBLANC**

pour la levée de l'assemblée à 18h32.

**ADOPTÉE**